

No de résolution

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2022 du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue au Centre communautaire, à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Madame Cheryl Sage-Christensen.

Sont présents :

Madame la conseillère Louise Robert Monsieur le conseiller Marc Beaudoin Monsieur le conseiller Yves Robineau

Sont absents :

Madame la conseillère Denise Soucy Monsieur le conseiller Jacques Suzor Monsieur le conseiller Richard Léveillée

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard Monsieur l'inspecteur municipal Samir Grine

Citoyens:

Madame Lorraine Micomonaco Madame Margaret Robinson Madame Lyne Potvin Madame Hélène Goulet Madame Catherine Cornell Monsieur Alain Laberge Monsieur Mario Tremblay Monsieur Georges Nadeau

Membre de la presse :

Aucun

Ouverture de la séance par la maire

Madame Cheryl Sage-Christensen constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2022-08-219 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-220 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-221 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Robineau et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-222 Journal des achats

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Robineau et il est résolu d'adopter le journal des achats de la période du mois de juillet 2022 au montant total de 430 395.63 \$.

La présidente demande le vote.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-223 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Monsieur Yves Robineau et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes du 1er au 31 juillet 2022 au montant de 110 456.99 \$.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-224 VALGO Environnement Inc.

Considérant que tous les travaux de réhabilitation du 140 chemin du Lac-Sainte-Marie sont maintenant terminés;

Considérant que l'Entrepreneur Valgo Environnement Inc. a fait parvenir des factures relatives à son contrat avec la municipalité et une facture relative à des travaux supplémentaires;

- Facture N°11 au montant de 81 256.63 \$ + taxes;
- Facture N°12 au montant de 59 841,10 \$ + taxes;
- Facture N°13 au montant de 28 962.85 \$ + taxes;

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie bénéficie d'une aide financière dans le cadre du programme Climat Sol+ du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réhabilitation des sols au 140 chemin du Lac-Sainte-Marie;

Considérant que la part du milieu sera assurée par une partie de son surplus accumulé au 31 décembre 2021;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu :

Que sur recommandation de la firme GESTENV (NG2) le directeur général soit autorisé à payer les factures de l'entrepreneur Valgo Environnement Inc. totalisant un montant de 170 060.58 \$, plus les taxes applicables, conditionnel à ce que tous les sous-traitants et fournisseurs soient entièrement payés preuve à l'appui pour le projet de décontamination des sols au 140 chemin du Lac-Sainte-Marie.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-225 Secteur avoisinant le Lac Vert

Considérant que l'achalandage touristique par adeptes de camping sauvage dans le secteur avoisinant le lac Vert a augmenté considérablement cette année dépassant même la capacité d'hébergement des sites aménagés du secteur;

Considérant qu'il serait opportun d'organiser une rencontre avec les intervenants des ministères et organismes suivants :

- Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs;
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- > Transport Canada concernant la navigation sur les plans d'eau;
- Base de Plein air Air-Eau-Bois.

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de demander au directeur général, M. Yvon Blanchard, d'organiser une rencontre avec des représentants des différents ministères ainsi que le directeur général de la base de plein air « Air-Eau-Bois » pour discuter des problématiques du secteur avoisinant le lac Vert à Lac-Sainte-Marie.

La présidente demande le vote.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-226 Crédit-bail location assortie d'une option d'achat pour le nouveau camion à déchet

Considérant que la municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation auprès de groupes de services financiers par crédit-bail pour le financement de son nouveau camion à déchet;

- Crédit municipal et manufacturier REXCAP
- > Crédit-Bail Inc. SPAR

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu de retenir la soumission de Crédit municipal et manufacturier REXCAP aux conditions suivantes :

Que Crédit municipal et manufacturier REXCAP agit comme agent/courtier de la Banque Royale du Canada et que ce crédit-bail au montant de 269 296.00 \$, plus taxes sera réalisé de concert avec la Banque Royale du Canada, comme locateur contractuel, au taux indicatif de 6,39 % indexé au coût des fonds de 10 ans de la Banque Royale du Canada selon la formule d'indexation décrite à la page 12 de la soumission de REXCAP stipulant que le taux fixe pour 10 ans sera déterminé 5 jours avant la livraison du camion et que des frais de «RDPRM» de 450.00 \$, plus taxes seront imposés lors de la mise en place du contrat;

Que la présente résolution confirme que Madame Cheryl Sage-Christensen, maire, ainsi que Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, ont tous les pouvoirs nécessaires à l'autorisation d'exécuter tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail de 269 296.00 \$, plus taxes en dix (10) loyers annuels avec option d'achat de 1.00 \$ au taux indexé ainsi que 450.00\$, plus taxes, de frais de RDPRM prévue avec la Banque Royale du Canada dont copies des documents contractuels seront disponibles lors de la signature des documents pertinents.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-227

Demande de modification au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) pour le secteur de la Baie Newton

Considérant que le groupe Cadorette demande une modification du schéma d'aménagement révisé pour inclure leur projet récréotouristique à l'intérieur d'une affectation Récréoforestière;

Considérant que le schéma d'aménagement et de développement est sous la compétence de la MRCVG;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de référer à la MRC Vallée-de-la-Gatineau la demande présentée par monsieur Hugo Ferland du groupe Cadorette concernant une modification au schéma d'aménagement de la MRCVG.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-228 Usages domestiques de pièces pyrotechniques comme les feux d'artifice

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a préparé à l'intention des municipalités quelques points concernant les risques liés à l'usage domestique de feux d'artifice;

Considérant qu'il serait opportun de préparer un plan de sensibilisation qui serait sous forme d'une lettre, indiquant aux personnes qui souhaitent utiliser des feux d'artifice domestiques sur le territoire de la municipalité des risques reliés à ce genre d'usage;

Considérant qu'il serait opportun d'inclure dans ce plan des recommandations de sécurité, de respect du voisinage et de protection de l'environnement:



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Considérant que ce plan devra servir de guide sur les précautions à prendre avant leur utilisation, pendant leur utilisation et après leur utilisation;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu de préparer un plan de sensibilisation, sous forme d'une lettre, concernant l'usage domestique de feux d'artifice qui sera publié sur notre site web et envoyé aux besoins dans les secteurs de notre territoire où il y aurait un problème de voisinage avec l'usage de feux d'artifice.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-229 Poste de journalier à la voirie municipal dans le cadre d'un programme Expérience – Travail

Considérant que nous avons une personne qui est éligible au programme de subvention salariale d'Emploi Québec et qui voudrait faire un stage à la municipalité de Lac-Sainte-Marie;

Considérant que cette personne est une résidente de Lac-Sainte-Marie et souhaite acquérir de l'expérience comme journalière aux travaux publics;

Considérant que cette personne sera encadrée par une équipe de colsbleus déjà en place;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser le directeur général à convenir d'un contrat avec Emploi-Québec dans le cadre du programme Expérience - Travail pour permettre à cette personne d'acquérir de l'expérience et se faire connaître comme journalière à la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Que le directeur général, monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, un contrat avec Emploi Québec pour une période de 26 semaines, aux conditions suivantes :

- Taux horaire 16.00 \$
- Quart de travail de 40 heures / semaine variable
- Du lundi au vendredi avec possibilité de travailler les fins de semaine
- Poste de journalier et préposé à l'entretien ménager
- Supérieur immédiat le directeur des travaux publics

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-230 Réfection du chemin Pémichangan – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Soutien – demande conjointe avec la Ville de Gracefield

Considérant que les conseils municipaux de Lac-Sainte-Marie et de la Ville de Gracefield ont pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engagent à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie et la Ville de Gracefield s'engagent à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, y compris la part du ministère;

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie et la Ville de Gracefield choisissent d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que le chargé de projet de la Ville Gracefield, monsieur Jean-Marie Gauthier représente ces dernières auprès du ministère dans le cadre de ce dossier;



No de résolution

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu :

Que les conseils de la municipalité de Lac-Sainte-Marie et de la Ville Gracefield autorisent la présentation d'une demande d'aide financière conjointe pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Jean-Marie Gauthier est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministère des Transports.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-231 Contrat avec les laboratoires ABS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin, et il est résolu de retenir les services du laboratoire ABS pour la qualité, les contrôles des matériaux et la compaction de la chaussée concernant la réfection des chemins du Grand Poison-Blanc et du Lac Brochet.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-232 Fondation de la faune du Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de faire un don au montant de 100.00 \$ à la Fondation de la faune du Québec à même le poste budgétaire N° 02-70290-970 intitulé « Contribution à des organismes ».

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-08-233 Albatros Vallée-de-la-Gatineau

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Robineau et il est résolu de faire un don au montant de 200.00 \$ à l'Albatros Vallée-de-la-Gatineau à même le poste budgétaire N° 02-70290-970 intitulé « Contribution à des organismes ».

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés et déposés au dossier de la séance.

2022-08-234 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 20:16.

Cheryl Sage-Christensen

Maire ()

Yvon Blanchard

Directeur général, secrétaire-trésorier